
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**
-----**Séance du 15 décembre 2023**

Nombre de Membres	
En exercice :	23
Présent au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	23

L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Date de la convocation	11/12/2023
Date d'affichage	20/12/2023

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Olivier Régnier, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Thierry Vuittenez.

Procuration : Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Jean-Pierre Gurtner à Thierry Vuittenez, Norbert Pécot à Olivier Marlot, Jean de la Rochefoucauld à Marc Saulnier, Léonie Schneiter à Aline Carrière, Isabelle Vinai à Frédéric Garreau.

Secrétaire de séance : Olivier Marlot.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2023-12-104**OBJET : Décision Modificative n° 2 du budget communal 40300.**

Le Maire indique qu'il est nécessaire d'augmenter le compte 66111 « Intérêts des emprunts » afin de couvrir les intérêts d'emprunt du mois de décembre 2023 en effectuant un virement du compte 615231 chapitre 011 « entretien de voirie » au compte 66111, chapitre 66.

D'autre part, le Maire indique que suite à la réactualisation du marché et de la signature d'une convention d'indemnité d'imprévision avec l'entreprise Façades Bisontines, il convient à présent de payer le montant de cette indemnité en la comptabilisant en charge au compte 6588 « autres charges de gestion courante » car elle est considérée comme un complément de prix et ne peut donc pas être immobilisée. Il convient donc d'augmenter le crédit du compte 6588 de 14 000€ en effectuant un virement du compte 615231 au compte 6588 :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		
Dépenses c/66111 « Intérêts réglés à l'échéance »		4 000.00 €
Dépenses c/6588 « Autres charges diverses de gestion courante »		14 000.00 €
Dépenses c/615231 « Entretien de voirie »	18 000.00 €	

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le



ID : 025-200068401-20231215-2023_12_104B-DE

Exposé du maire entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Acceptent la décision modificative n°2 telle que décrite ci-dessus ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 025-200068401-20231215-2023_12_104B-DE

